

AVRIL / AOÛT
2024

PROGRAMME NATIONAL OFFICIEL

| Des courses plates
en MARTINIQUE



DU 7 AVRIL AU 24 AOÛT 2024



AVRIL / AOÛT
2024

PROGRAMME NATIONAL OFFICIEL

| Des courses plates
en MARTINIQUE

DU 7 AVRIL AU 24 AOÛT 2024



Programme approuvé par:

FRANCE GALOP

15 boulevard de Douaumont
CS 64440
75819 PARIS CEDEX

Sous réserve de l'approbation du Ministère de l'Agriculture

Téléphone: 01 49 10 20 30

© 2024 - France Galop

N° Éditeur: 1241-2678

Modifications aux programmes

Les modifications éventuelles aux courses contenues dans cette brochure sont publiées chaque semaine. Les modifications les plus récentes sont consultables :

En ligne sur le site de FRANCE GALOP

www2.france-galop.com

Espace Professionnel

Onglet : Courses → Courses modifiées

Conditions

Les courses faisant l'objet des programmes insérés dans cette brochure sont régies par le Code des Courses et par les Conditions Générales publiées au Bulletin Officiel.

Toute personne qui engage, fait courir un cheval ou possède une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé ou courant dans une course publique, toute personne soumise aux dispositions du Code des Courses au Galop, toute personne admise à se servir des terrains de courses et d'entraînement de la Société France Galop sont réputées connaître lesdits Code et Règlements. Elles se soumettent, par là même, sans réserve, à toutes leurs dispositions et à toutes les conséquences qui peuvent en résulter (Article premier du Code des Courses au Galop).

Les Conseils d'Administration des Sociétés, dont les programmes sont insérés dans cette brochure, se réservent la faculté de modifier en ce qui concerne le programme de leur Société, les chiffres fixés, à titre de valeur nominale, d'allocations ou de qualifications, ainsi que le montant, la répartition et l'affectation des versements à l'engagement, des entrées et des forfaits, dans les conditions de courses publiées ci-après. En outre, ils délèguent à leurs Commissaires le droit, à tout moment, et selon les circonstances, d'annuler les courses de leur propre programme, de les reporter à une autre date ou sur un autre hippodrome et d'y apporter toutes les modifications qui seraient jugées nécessaires.

Les conditions de courses publiques, qui seules font foi et engagent les parties, sont celles dont le texte est publié dans la présente brochure ou en cas de modification dans les rubriques suivantes :

www2.france-galop.com (espace professionnel)

Onglet : Courses → Courses modifiées

Prime au propriétaire

PLAT

Une prime est versée aux propriétaires de chevaux nés et élevés en France ou assimilés, dans les courses qui, sauf conditions contraires, ne sont pas réservées à cette catégorie de chevaux.

Le taux de cette prime est un pourcentage de l'allocation (hors primes) versée au 1^{er}, au 2^e, au 3^e, au 4^e, au 5^e, et le cas échéant au 6^e et 7^e.

Ce pourcentage sur les allocations hors primes est de :

- 75 % pour les 2 et 3 ans
- 45 % pour les 4 ans et au-dessus

Toutefois, dans les courses de Groupe 1 & Groupe 1 PA la prime est fixée à 33 % quel que soit l'âge et ce par exception aux pourcentages mentionnés ci-dessus.

La prime versée aux propriétaires n'entre pas dans les gains des chevaux mais elle donne lieu aux prélèvements prévus par le Code des Courses au Galop au bénéfice des entraîneurs et des jockeys.

Épreuves dans lesquelles la prime aux propriétaires ne s'applique pas :

- courses réservées aux chevaux nés et élevés en France,
- courses réservées aux chevaux de race anglo-arabe et AQPS,
- courses dont les conditions particulières précisent le non-versement de cette prime.

OBSTACLE

Une prime de 15 % est versée aux propriétaires de pouliches de 3, 4 et 5 ans, nées et élevées en France ou assimilées, dans les courses courues au sein d'une réunion Premium (hors Groupe 1) à partir du 1^{er} septembre pour les pouliches de 3 ans, du 1^{er} janvier pour les pouliches de 4 ans et du 1^{er} mars pour les pouliches de 5 ans.

* Les montants indiqués pour la prime propriétaire sont inscrits à titre purement informatif et peuvent être susceptibles de modifications.

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 27 mars 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 2 avril 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Mardi 2 avril 2024	09 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 3 avril 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 2 avril 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 4 avril 2024	12 h 30	

4866 PRIX DE CAREME 1100 m

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop
11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55 k. 1/2**. Surcharges accumulées et limitées à 6 k. : 1 k. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

4867 PRIX DU CARNAVAL 1100 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop
11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais reçu une allocation de 5.000, ni gagné depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

4868 PRIX CHATON SAUVAGE 1600 m

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop
10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 8 k. : 1 k. par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} avril de l'année dernière inclus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4869 PRIX SAN FERNANDO 1100 m

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop
9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 55 k. Poids : **54 k**. Surcharges accumulées et limitées à 8 k pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} avril de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

4870 PRIX NIGHT-MAIDEN 1600 m

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop
10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 62 k. Poids : **54 k**. Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} avril de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.500 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4871 PRIX DES CACTUS 1100 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop
9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 49 k. Poids : **54 k**. Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} avril de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.500 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements :	Mercredi 10 avril 2024	15 h 30	Part. prob. & montes :	Mardi 16 avril 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits :	Lundi 15 avril 2024	15 h 30	Annul. Part. :	Mercredi 17 avril 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires :	Mardi 16 avril 2024	15 h 30	Montes :	Jeudi 18 avril 2024	12 h 30	

4872 PRIX DES RAMEAUX **1900 m**

Handicap de catégorie
7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop
11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
 Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 10 avril 2024 à 16 h 30

4873 PRIX DES MATOUTOUS **1600 m**

Handicap de catégorie
7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) – dotation France Galop
10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
 Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 10 avril 2024 à 16 h 30

4874 PRIX DES ACCRAS **1900 m**

Handicap de catégorie
6600 € (3300, 1320, 990, 660, 330) – dotation France Galop
9570 € (4785, 1914, 1435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 50 k.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
 Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 10 avril 2024 à 16 h 30

4875 PRIX DE PAQUES **1900 m**

Handicap de catégorie
7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop
13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
 Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 10 avril 2024 à 16 h 30

4876 PRIX DES MILERS **1600 m**

8200 € (4100, 1640, 1230, 820, 410) – dotation France Galop
14350 € (7175, 2870, 2152, 1435, 717) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
11890 € (5945, 2378, 1783, 1189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 54 k 1/2 ; 4 ans et au-dessus, 61 k.**
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
 Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4877 GRAND PRIX DE LA CARAIBE

1900 m

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop

35 000 € (17 500, 7 000, 5 250, 3 500, 1 750) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 57 k.**

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements :	Mercredi 24 avril 2024	15 h 30	Part. prob. & montes :	Mardi 30 avril 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits :	Lundi 29 avril 2024	15 h 30	Annul. Part. :	Mardi 30 avril 2024	17 h 00	
Engts supplémentaires :	Mardi 30 avril 2024	15 h 30	Montes :	Jeudi 2 mai 2024	12 h 30	

4878 PRIX DES OURSINS **1600 m**

6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) – dotation France Galop
11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55 k. 1/2**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4879 PRIX DES LANGOUSTES **1600 m**

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dotation France Galop
11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 2.000 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4880 PRIX DES ESPADONS **1100 m**

7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) – dotation France Galop
10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au dessus**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 8 k. : 1 k. par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

4881 PRIX DES TORTUES **2100 m**

Handicap de catégorie
7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop
10150 € (5075, 2030, 1522, 1015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 24 avril 2024 à 16 h 30

4882 PRIX DES DAUPHINS **1600 m**

Handicap de catégorie
6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) – dotation France Galop
9860 € (4930, 1972, 1479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 24 avril 2024 à 16 h 30

4883 PRIX DES DAURADES

2100 m

Handicap de catégorie

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 48 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 24 avril 2024 à 16 h 30

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements :	Vendredi 10 mai 2024	15 h 30	Part. prob. & montes :	Mardi 14 mai 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits :	Lundi 13 mai 2024	15 h 30	Annul. Part. :	Mercredi 15 mai 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires :	Mardi 14 mai 2024	15 h 30	Montes :	Jeudi 16 mai 2024	12 h 30	

4884 PRIX DIDIER GENGOUL - CHAMPIONNAT DES ANTILLES **1600 m**

10 000 € (5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop
17 500 € (8 750, 3 500, 2 625, 1 750, 875) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
14 500 € (7 250, 2 900, 2 175, 1 450, 725) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids: 3 ans, 54 k 1/2. ; 4 ans et au-dessus, 60 k.**

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4885 PRIX DU 8 MAI 1902 **1400 m**

Handicap de catégorie
7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop
13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 10 mai 2024 à 16 h 30

4886 GRAND PRIX DE VITESSE **1100 m**

8 200 € (4 100, 1 640, 1 230, 820, 410) – dotation France Galop
14 350 € (7 175, 2 870, 2 152, 1 435, 717) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
11 890 € (5 945, 2 378, 1 783, 1 189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids: 3 ans, 56 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k 1/2.** Les chevaux nés et élevés en caraïbes recevront 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

4887 PRIX DE LA VILLE DE SAINT-PIERRE **1400 m**

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop
11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 62 k. **Poids: 55 k.** Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 3.500 depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4888 PRIX DES PITONS DU CABARET **1600 m**

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop
10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 55 k. **Poids: 55 k.** Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places: 1k. par 3.000 depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4889 PRIX DE LA MONTAGNE PELEE

1400 m

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 50 k. **Poids : 55 k.**
Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1k. par 2.500 depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements :	Mercredi 29 mai 2024	15 h 30	Part. prob. & montes :	Mardi 4 juin 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits :	Lundi 3 juin 2024	15 h 30	Annul. Part. :	Mercredi 5 juin 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires :	Mardi 4 juin 2024	15 h 30	Montes :	Jeudi 6 juin 2024	12 h 30	

4890 PRIX DES DEBUTANTS

1100 m

Inédits

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes n'ayant jamais couru. Poids : 56 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

4891 PRIX DE SAINT-CLOUD

1100 m

Handicap de catégorie divisé – Première épreuve

7600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 29 mai 2024 à 16 h 30

4892 PRIX DE DEAUVILLE

1100 m

Handicap de catégorie divisé – Deuxième épreuve

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 4891

4893 PRIX D'AUTEUIL

1100 m

Handicap de catégorie divisé – Troisième épreuve

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 4891

4894 PRIX DE CHANTILLY

1600 m

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids : 55 k. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4895 PRIX PARISLONGCHAMP

1400 m

8 200 € (4100, 1640, 1230, 820, 410) – dotation France Galop

14 350 € (7175, 2 870, 2 152, 1 435, 717) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 890 € (5 945, 2 378, 1 783, 1 189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Poids : **3 ans : 55 k. ; 4 ans et au-dessus : 59 k 1/2**. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 4.000 porteront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements :	Mercredi 12 juin 2024	15 h 30	Part. prob. & montes :	Mardi 18 juin 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits :	Lundi 17 juin 2024	15 h 30	Annul. Part. :	Mercredi 19 juin 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires :	Mardi 18 juin 2024	15 h 30	Montes :	Jeudi 20 juin 2024	12 h 30	

4896 GRAND PRIX DES 3 ANS **1900 m**

8 600 € (4 300, 1 720, 1 290, 860, 430) – dotation France Galop
15 050 € (7 525, 3 010, 2 257, 1 505, 752) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55 k**. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 4 k.

Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

4897 PRIX DES RAMEAUX **1400 m**

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop
11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné cette année, ni reçu 20.000 en victoires et places. Poids : **56 k**. Surcharges pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4898 PRIX HENRIVAILINGON **2100 m**

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop
11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **56 k**. Surcharges accumulées : 1 k. 1/2 par course gagnée depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation recevront 1 k. 1/2.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

4899 PRIX DE LA BANANE ANTILLAISE **1400 m**

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop
9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur égale ou inférieure à 56 k. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4900 PRIX RAYMOND LIGNIERES **1400 m**

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop
9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 48 k. Poids : **54 k**. Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.500 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4901 PRIX DE LA CANNE ET DU SUCRE **2100 m**

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop
9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes. Poids : **56 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 26 juin 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 2 juillet 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 1 ^{er} juillet 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 3 juillet 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 2 juillet 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 4 juillet 2024	12 h 30	

4902 PRIX DES YOLLES RONDES

2100 m

8 200 € (4100, 1640, 1230, 820, 410) – dotation France Galop**11 890 €** (5 945, 2 378, 1 783, 1 189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **56 k**. Tout gagnant, cette année, portera 1 k 1/2 ; de plusieurs courses, 3 k. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

4903 PRIX DES GOMMIERS

1900 m

Handicap de catégorie divisé – Première épreuve

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop**13 300 €** (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**11 020 €** (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k**.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 26 juin 2024 à 16 h 30

4904 PRIX DES AVIRONS

1900 m

Handicap de catégorie divisé – Deuxième épreuve

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop**12 600 €** (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**10 440 €** (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k**.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 4903

4905 PRIX DES RADEAUX

1400 m

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop**11 550 €** (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**9 570 €** (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 52 k. Poids : **3 ans 55 k ; 4 ans et au-dessus 58 k 1/2**. Surcharges accumulées et limitées à 4 k : 1 k. par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juillet de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4906 PRIX DU BWA FLO

1900 m

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop**13 300 €** (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 6 k depuis le 1^{er} juillet de l'année dernière inclus. : 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

4907 PRIX DES GRANDES VACANCES

1100 m

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids: 56 k.** Tout gagnant portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements :
Forfaits :
Engts supplémentaires :

Mercredi 17 juillet 2024
Lundi 22 juillet 2024
Mardi 23 juillet 2024

15 h 30
15 h 30
15 h 30

Part. prob. & montes :
Annul. Part. :
Montes :

Mardi 23 juillet 2024
Mercredi 24 juillet 2024
Jeudi 25 juillet 2024

15 h 30
15 h 30
12 h 30

6 courses **4908 PRIX DE L'ESPERANCE****1600 m****6 800 €** (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**11 900 €** (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55 k. 1/2**. Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes n'ayant pas gagné, cette année, recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4909 PRIX FINGAD**1600 m**

Handicap de catégorie

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop**11 200 €** (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 17 juillet 2024 à 16 h 30

4910 PRIX DES BELLES DOUDOUS**1600 m**

Femelles

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop**10 440 €** (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées : 1 k. 1/2 par course gagnée depuis le 1^{er} juillet de l'année dernière inclus. Les juments ayant, depuis le 1^{er} juillet de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. Les juments nées et élevées en Caraïbes recevront 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4911 PRIX CAPITOL-VOTE**1600 m****7 000 €** (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop**10 150 €** (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 8 k. : 1 k. par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juillet de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4912 PRIX DIORELLA**2100 m**

Handicap de catégorie divisé – Première épreuve

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**9 860 €** (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 17 juillet 2024 à 16 h 30

4913 PRIX HAPPY-LAD

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Deuxième épreuve

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 4912

MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 31 juillet 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 6 août 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 5 août 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 7 août 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 6 août 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 8 août 2024	12 h 30	

4914 PRIX DU SOLEIL LEVANT

1400 m

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**11 900 €** (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **56 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.000 reçus en victoires et places, depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus. Les chevaux n'ayant pas gagné cette année, recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4915 PRIX DE L'ELEVAGE ANTILLAIS

1600 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop**11 200 €** (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**9 280 €** (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et pouliches de **3 ans et au dessus**, nés et élevés en Caraïbes. Poids : **3ans : 53 k 1/2 ; 4ans et au-dessus : 56 k 1/2**. Surcharges accumulées et limitées à 6 k. : 1 k. par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

4916 PRIX DE MALENDURE

1400 m

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop**10 440 €** (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et pouliches de **4 ans et au-dessus**, Poids : **55 k**. Surcharges accumulées depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus : 1 k 1/2. par course gagnée. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier de cette année, été classés dans les trois premiers recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4917 PRIX DES ROCHES GRAVEES

1900 m

Handicap de catégorie

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop**12 250 €** (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**10 150 €** (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 31 juillet 2024 à 16 h 30

4918 PRIX DE LA GRANDE VIGIE

1400 m

Handicap de catégorie

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**11 900 €** (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**9 860 €** (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 31 juillet 2024 à 16 h 30

4919 PRIX DES CHUTES DU CARBET

1600 m

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant une valeur inférieure ou égale à 50 k. **Poids : 3 ans : 53 k 1/2 ; 4 ans et au-dessus : 56 k 1/2**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k : 1 k par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

MARTINIQUE - DIURNE - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 14 août 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Lundi 19 août 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 19 août 2024	09 h 30	Annul. Part.:	Mardi 20 août 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Lundi 19 août 2024	15 h 30	Montes:	Mercredi 21 août 2024	12 h 30	

4920 PRIX DES PALETUVIERS

1400 m

Mâles et Hongres

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**. Poids: **57 k**. Les chevaux ayant gagné une course ou ayant reçu une allocation de 4.000 porteront 1 k 1/2. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. En outre, les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 1 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4921 PRIX DES FLAMBOYANTS

1400 m

Femelles

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour pouliches de **2 ans**. Poids: **57 k**. Les pouliches ayant gagné une course ou ayant reçu une allocation de 4.000 porteront 1 k 1/2. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k. En outre, les pouliches nées et élevées en Caraïbes recevront 1 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4922 PRIX DES ACAJOUS

1400 m

8 200 € (4 100, 1 640, 1 230, 820, 410) – dotation France Galop

14 350 € (7 175, 2 870, 2 152, 1 435, 717) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 890 € (5 945, 2 378, 1 783, 1 189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux, entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Poids: **3 ans: 55 k.; 4 ans et au-dessus: 56 k**. Surcharges accumulées et limitées à 6 k. depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus: 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

4923 PRIX DES GLIRIDIAS

1900 m

Handicap de catégorie

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 14 août 2024 à 16 h 30

4924 PRIX DES ACCACIAS

1400 m

Handicap de catégorie

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 14 août 2024 à 16 h 30

4925 PRIX DES MONCELINIERS

1900 m

Handicap de catégorie

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 50 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 14 août 2024 à 16 h 30

Index

Courses par âge et catégorie

lexique

Ar	À réclamer
Hand.	Handicap
Hand. Cat.	Handicap de catégorie
Hand. Div.	Handicap divisé
J & JJ	Jockeys & jeunes jockeys n'ayant pas gagné (x) course
A & JJ	Apprentis & jeunes jockeys
GR & C	Gentlemen-riders & cavalières
GR	Gentlemen-riders
Cav.	Cavalières
Va	Course avec valeur handicap < x
	Piste en sable fibré

Inédits 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1400	1400 à 1600	+1600
9-06	Martinique	7200	2 ans			DES DEBUTANTS		1100		

Handicap 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1800	1800 à 2200	+2200
21-04	Martinique	7600	3 ans			PAQUES	Hand. Cat. ≤ 620		1900	
19-05	Martinique	7600	3 ans			8 MAI	Hand. Cat. ≤ 620	1400		
9-06	Martinique	7600	3 & +			SAINT-CLOUD	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 1 ^e	1100		
9-06	Martinique	7200	3 & +			DEAUVILLE	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 2 ^e	1100		
9-06	Martinique	6600	3 & +			AUTEUIL	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 3 ^e	1100		
7-07	Martinique	7600	3 & +			GOMMIERS	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 1 ^e		1900	
7-07	Martinique	7200	3 & +			AVIRONS	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 2 ^e		1900	
28-07	Martinique	6400	3 ans			FINGAD	Hand. Cat. ≤ 560	1600		
11-08	Martinique	7000	3 & +			ROCHES GRAVEES	Hand. Cat. ≤ 610		1900	
11-08	Martinique	6800	3 & +			GRANDE VIGIE	Hand. Cat. ≤ 550	1400		
24-08	Martinique	7200	3 & +			DES GLIRIDIAS	Hand. Cat. ≤ 620		1900	
24-08	Martinique	6800	3 & +			DES ACCACIAS	Hand. Cat. ≤ 550	1400		
24-08	Martinique	6600	3 & +			MONCELINIERS	Hand. Cat. ≤ 500		1900	

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1800	1800 à 2200	+2200
21-04	Martinique	7600	4 & +			DES RAMEAUX	Hand. Cat. ≤ 620		1900	
21-04	Martinique	7200	4 & +			DES MATOUTOUS	Hand. Cat. ≤ 550	1600		
21-04	Martinique	6600	4 & +			DES ACCRAS	Hand. Cat. ≤ 500		1900	
5-05	Martinique	7000	4 & +			TORTUES	Hand. Cat. ≤ 600		2100	
5-05	Martinique	6800	4 & +			DAUPHINS	Hand. Cat. ≤ 540	1600		
5-05	Martinique	6400	4 & +			DAURADES	Hand. Cat. ≤ 480		2100	
28-07	Martinique	6800	4 & +			DIORELLA	Hand. Cat. Div. ≤ 560, 1 ^e		2100	
28-07	Martinique	6400	4 & +			HAPPY-LAD	Hand. Cat. Div. ≤ 560, 2 ^e		2100	

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie
ISIPrint
93120 La Courneuve

Dépôt légal : mars 2024



Brochure éditée par FRANCE GALOP



Brochure éditée par FRANCE GALOP